FÉDÉRATION
HAUTE-SAÔNE
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

La Ligue de l'enseignement FOL70 recrute

1 animateur-trice d'Accueil Collectif de Mineurs à temps plein

Dans le cadre d'une Délégation de Service Public, la communauté de communes des Combes délègue la gestion de son **accueil ados « Local Jeunes C3 Sports » à Scey-sur-Saône (70).**

L'animateur-trice d'accueil de loisirs éducatifs exerce ses fonctions au sein d'une association d'éducation populaire dont les finalités éducatives sont, dans un cadre laïc et démocratique, de favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune, son autonomie et sa socialisation. En tant que salarié-e, il-elle est fortement incité-e à contribuer à la réflexion de son mouvement sur les questions éducatives et à s'impliquer dans des groupes de travail.

Missions :

L'animateur-trice d'accueil de loisirs éducatifs exerce ses fonctions au sein d'une association d'éducation populaire dont les finalités éducatives sont, dans un cadre laïc et démocratique, de favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune, son autonomie et sa socialisation.

En tant que salarié-e, il-elle participe à la réflexion de son mouvement sur les questions éducatives et doit s'impliquer dans des formations qui lui permettront de développer ses compétences. Sous la responsabilité du responsable de l'accueil de loisirs éducatifs, le cadre général de son emploi est celui de l'autonomie dans la conduite du projet d'activités éducatives, de la prise de responsabilité dans les domaines de la sécurité physique et morale des enfants.

Il-elle est, avec les autres membres de l'équipe au sein de laquelle il-elle travaille, le relais de l'association sur son territoire d'action et, à ce titre, doit veiller au devoir de confidentialité et au maintien des bonnes relations avec les parents, avec les partenaires.

Domaine d'activités :

L'animateur-trice intervient principalement en direction d'un public enfance et jeunesse, soit le public des enfants et des jeunes, dans des espaces temps proches de l'école et principalement sur letemps méridien. Il-elle met en œuvre des animations et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil éducatif.

Ses principales activités :
- Planifier et organiser des projets d'activités socio-éducatives
- Mettre en œuvre un projet pédagogique et participer à sa conception
- Participer à la relation avec les parents
- Animer et mettre en œuvre des activités éducatives
- Participer au bien-être des adolescents
- Être garant de la sécurité physique et affective des personnes accueillies

Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Saône
7 rue de la Corne Jacquot Bournot 70000 NOIDANS-LÈS-VESOUL
tel : 03.84.75.95.85 - mail : contact@fol70.org
Site : https://www.fol70.org

Compétences requises :

- Accueillir les publics, jeunes et familles ;
- Assurer l'accueil, l'animation et l'intégration des jeunes dans le cadre de la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs ;
- Intégrer les jeunes porteurs de handicap et réagir face à d'éventuelles situations de maltraitance ;
- Animer la vie quotidienne et aménager les espaces durant les temps d'accueil ;
- Associer les jeunes à la vie de la structure et aux projets qui les concernent ;
- Repérer l'existence des ressources éducatives utilisables sur le territoire et identifier les rôles et domaines d'intervention des partenaires éducatifs potentiels présents sur le territoire local ;
- Créer des conditions favorables à l'accueil, l'information et la participation des familles ;
- Concevoir des projets d'animation en direction des publics accueillis ;
- Etablir les liens entre son projet d'animation et les projets éducatif et pédagogique de la structure, son fonctionnement et le contexte territorial ;
- Analyser les caractéristiques physiologiques, psychologiques, et sociologiques du public visé par son projet et repérer ses attentes, ses motivations ;
- Déterminer les objectifs du projet d'animation, planifier et mettre en œuvre sa réalisation dans le temps y compris en cherchant à associer les publics ;
- Choisir des modalités d'évaluation du projet d'animation, les mettre en œuvre et prévoir des modalités d'association des jeunes, des parents à celle-ci ;
- Conduire des temps d'animation adaptés au public accueilli ;
- Utiliser des démarches et méthodes pédagogiques et concevoir des progressions adaptées aux enfants favorisant le jeu, la découverte ;
- Garantir l'application de l'ensemble des règles de sécurité dont celles inhérentes à la pratique des activités choisies ;
- Favoriser la prise d'initiative des jeunes ;
- Se positionner en tant que co-éducateur-trice et savoir dialoguer avec les autres membres de la communauté éducative (parents, enseignants, …) ;
- Savoir faire preuve de discrétion et d'une réserve absolue en regard des informations personnelles du public accueilli.

Titulaire du BAFA, CQP, BPJEPS.
Titulaire du permis de conduire depuis plus d'un an (pour conduite de mini-bus).

Contrat :

CDD 35h00 de 4 mois à pourvoir à partir du 15/04/2024. Temps plein (modulation du temps de travail en fonction des projets d'animation). Travail en soirée possible le vendredi soir. Prolongation possible.

Convention collective ECLAT : groupe B – indice 265 (1 854,37 € bruts mensuels)

Candidature :

Lettre de Motivation personnalisée et Curriculum Vitae à jour à : Mme DURGET Clémentine, directrice de l'accueil : cdurget@fol70.org / 03.84.92.77.23